

National Trust for Canada  Fiducie nationale du Canada



APPEL DE PRÉSENTATIONS

Conférence 2025 de la Fiducie nationale (avec l'Association canadienne d'experts-conseils en patrimoine et le Cercle du patrimoine autochtone)

Le patrimoine maintenant

Du 23 au 25 octobre (Halifax [Nouvelle-Écosse])

La conservation du patrimoine au Canada revêt une importance vitale, et ce, plus que jamais. Il est plus important que jamais de reconnaître des lieux marginalisés, d'agir face à l'urgence climatique, de promouvoir la réconciliation ou d'aider à renforcer le sentiment d'appartenance, la fierté et le bien-être des communautés. Pourtant, le mouvement du patrimoine au Canada est soumis à des pressions inédites, par suite de remous sociaux, de conflits culturels, de perturbation économique ou de catastrophes naturelles, ainsi que de la crise du logement. Comment peut-on naviguer dans cette tempête sociétale? Où est le patrimoine parmi les priorités publiques, et où devrait-il être? Le moment est crucial, exigeant une action collective. C'est dès maintenant que l'ensemble des acteurs du patrimoine – depuis l'industrie et les professionnels jusqu'aux organismes sans but lucratif, aux gouvernements et aux établissements d'enseignement – doivent unir leurs efforts pour réaffirmer combien il importe de soutenir et de réinventer nos lieux du patrimoine. C'est maintenant le moment d'agir.

Le patrimoine maintenant réunira plus de 500 participants venant de divers horizons – aussi bien des professionnels (émergents et chevronnés), des artisans et des défenseurs du patrimoine que des urbanistes, des gestionnaires de lieux du patrimoine, des travailleurs et des fournisseurs de l'industrie de la construction, des chercheurs, des étudiants et des bénévoles. Le programme de la rencontre comprendra la présentation d'études de cas difficiles et inspirantes touchant les pratiques du secteur du patrimoine, les gouvernements, les communautés et l'industrie. Il y aura aussi des discussions productives sur l'avenir de notre action.

Nous sollicitons des propositions de présentations/séances sur les thèmes suivants :

1. Les pratiques du patrimoine sur le marché : Logement, réutilisation et changement systémique

Si nous réutilisons, en les adaptant, nos immeubles existants y compris nos structures patrimoniales, nous savons que nous pouvons tout à la fois créer davantage de logements plus rapidement, réduire notre utilisation de matières premières et de sites d'enfouissement, engendrer des retombées économiques créatrices d'emploi et conserver des lieux qui ancrent l'identité et la fierté locales. Cependant, il y a un décalage croissant dans les politiques publiques et dans les médias. La protection du patrimoine est régulièrement épinglée comme un obstacle indésirable au changement. En conséquence, certains gouvernements affaiblissent ou contournent des règlements protecteurs obtenus de haute lutte, modifiant cavalièrement des zonages pour accroître la densité. Depuis des décennies, la protection du patrimoine était largement considérée comme un bien public. Ce consensus semble vaciller. Comment est-ce que les tenants de la réutilisation du patrimoine peuvent « passer à l'offensive », dissiper les fausses idées selon lesquelles la conservation du patrimoine empêcherait la construction de logements, contester le modèle dominant des bâtiments jetables et mettre en lumière l'enjeu sociétal? Y a-t-il des façons dont le secteur du patrimoine pourrait être plus souple, offrir davantage de clarté et aider à promouvoir des possibilités d'aménagement?

Les sujets suivants, entre autres, pourraient être abordés :

- Création de logements et densification – Stratégies échelonnables pour concilier l'aménagement intercalaire ou la densification et la conservation du patrimoine, dans les centres-villes comme dans les quartiers résidentiels; petits projets reproductibles qui produisent de grands effets pour le logement ou le carbone.
- Réponse à des questions épineuses en matière de conservation :
 - Conservation de façades – Les *Normes et lignes directrices pour la conservation des lieux patrimoniaux au Canada* ne reconnaissent pas la conservation de façades comme une méthode de conservation, mais quand est-ce qu'elle peut être une solution efficace? Quand est-ce qu'elle est appropriée? Combien faut-il en conserver?
 - Déplacement d'immeubles – Études de cas et leçons à en dégager sur le quoi, le pourquoi et le comment. Quand est-ce qu'un déplacement est approprié ou non?
- Développement et conservation - Quelles sont les forces motrices de la tension perçue entre le patrimoine et le logement et comment peut-on parvenir à un scénario gagnant-gagnant ; quelles sont les politiques et les prises de décision qui peuvent conduire à des réussites ; leçons sur la conciliation entre valeurs patrimoniales et autres impératifs de projets.

- Modèles émergents de mise en valeur du patrimoine – Combinaisons innovatrices de partenariats public-privé-ONG pour le réaménagement du patrimoine; communautés autochtones ou sous-représentées qui adaptent/utilisent des lieux du patrimoine; nouveaux instruments financiers pour stimuler la réutilisation (p. ex., fonds à impact social, ESG).
- Économie de la réutilisation – Analyses de ce qui est nécessaire pour développer l'industrie de la réutilisation du patrimoine; solutions aux obstacles à la réutilisation que présentent le code du bâtiment, le système fiscal, les pratiques comptables, la gestion immobilière, l'évaluation immobilière ou le secteur de l'assurance.

2. Le pouvoir des lieux et des récits : Les voix, le patrimoine bâti et le territoire

Le secteur du patrimoine reconnaît depuis longtemps que les lieux et les récits du patrimoine jouent un rôle vital dans la définition et l'ancrage de l'identité des communautés. En même temps, le secteur comprend qu'il faut « réinventer l'avion [du patrimoine] en plein vol » : composer avec le patrimoine désigné par des générations précédentes, éliminer les préjugés et élever des voix et des lieux historiquement marginalisés. Cependant, la capacité de répondre à ces impératifs dépend des capacités, du financement et de la volonté de la communauté, ce qui mène à des résultats inégaux d'une région à l'autre du Canada. Comment est-ce que les responsables des politiques, les gestionnaires de lieux, les artisans et les défenseurs du patrimoine, au Canada, peuvent travailler ensemble pour créer une culture de la conservation qui soit inclusive? Comment pouvons-nous faire en sorte que le secteur du patrimoine continue de se soucier non seulement du patrimoine bâti, mais aussi des paysages et du patrimoine culturel immatériel? Surtout aujourd'hui, dix ans après la publication des appels à l'action de la Commission de vérité et réconciliation, il est temps de faire le point et de s'activer.

Les sujets suivants, entre autres, pourraient être abordés :

- Raconter nos récits – Réinventer les lieux du patrimoine; transformer les perceptions actuelles et faire place à davantage de voix; faire le lien entre la revitalisation de langues autochtones, l'expression culturelle et le territoire; accroître l'intérêt et l'engagement du public pour nos histoires ; composer avec des récits douloureux ou contestés et commémorer des lieux de conscience.
- Élever le patrimoine de communautés sous-représentées – Moyens de reconnaître et protéger des lieux du patrimoine de groupes historiquement marginalisés; commémorer le patrimoine en l'absence de restes physiques.
- Paysages culturels et arrondissement patrimoniaux – Comprendre les liens entre lieux, territoires et culture, et stratégies pour reconnaître/gérer ces lieux; études de cas sur la protection et la revitalisation d'aspects matériels et immatériels de rues principales et de quartiers ethnoculturels; possibilités de collaboration entre fiducies foncières

communautaires et propriétés du patrimoine; meilleures pratiques dans l'application des *Normes et lignes directrices*.

- Transformer des systèmes – Rééquilibrage des désignations, répertoires ou programmes du patrimoine pour tenir compte de valeurs communautaires et de publics en évolution; pratiques exemplaires pour l’audit et l’intégration de mesures d’accessibilité à des lieux du patrimoine.
- Transformer des organisations et des lieux du patrimoine – Accroître la diversité dans le secteur du patrimoine et faire place à des groupes sous-représentés; lieux du patrimoine et démarches de réparation, de réciprocité, de cogestion et de relations justes; stratégies pour financer et réaliser la diversification des récits racontés aux lieux du patrimoine.

3. Adaptation climatique, décarbonisation et valeur matérielle : Tracer une voie patrimoniale

La réutilisation et l’adaptation d’immeubles comme solution de rechange à la nouvelle construction est la façon la plus efficace qui soit de réaliser les objectifs climatiques et de limiter la perte de biodiversité, entre autres. Le secteur du patrimoine sait bien que l’immeuble le plus écologique est celui qui existe déjà, mais au nom de principes profondément ancrés, il a souvent été réticent d’accepter des modifications importantes au patrimoine, comme le déplacement d’immeubles et de grandes rénovations, de considérer la déconstruction d’un immeuble comme une option éventuelle pour la conservation. Comment est-ce que la conservation du patrimoine s’insère dans les conversations croissantes sur la valeur temporelle du carbone, l’économie circulaire et la pollution / le gaspillage comme une forme de colonialisme? Ce volet examine la façon dont le secteur du patrimoine peut accélérer la réutilisation des immeubles et la préservation des paysages, et réagir aux répercussions croissantes de catastrophes naturelles et de changements climatiques.

Les sujets suivants, entre autres, pourraient être abordés :

- Mises à niveau net zéro énergie et modélisation numérique – Stratégies échelonnables et reproductibles pour la décarbonisation de lieux grands ou petits, en préservant la valeur patrimoniale; modélisation énergétique et visualisation du changement pour des immeubles ou des quartiers.
- Déconstruction, économie circulaire et valeurs matérielles – Analyse du lien entre déconstruction et conservation du patrimoine, en l’examinant comme option pour la conservation; analyse du lien entre la conservation du patrimoine et les idées et procédés émergents de l’économie circulaire; exemples de réussite concernant l’utilisation de matériaux de construction récupérés.
- Catastrophes naturelles, changements climatiques et patrimoine vulnérable – Leçons à retenir et stratégies proactives pour les lieux du patrimoine face à la hausse du niveau de la mer, à l’érosion, à des feux de forêt; solutions innovatrices pour des

éléments vulnérables du patrimoine (p. ex., médecines traditionnelles, artefacts archéologiques), ou aménagement de structures face au climat changeant.

- Carbone intrinsèque/évité et analyse du cycle de vie – Calculer la valeur du carbone évité, la communiquer et en tirer les conséquences; comprendre la conservation du patrimoine par rapport à l'évolution des processus d'analyse du cycle de vie (ACV).
- Lieux du patrimoine et musées – Stratégies pour décarboniser délicatement des lieux spéciaux du patrimoine, où le tissu patrimonial est vital; réimaginer des lieux du patrimoine et des musées comme outils didactiques pour l'action climatique.

4. Renforcer le secteur du patrimoine : Élargir le bassin de main-d'œuvre du patrimoine et éliminer le cloisonnement

Le secteur canadien du patrimoine comprend de nombreuses disciplines distinctes, et les relations symbiotiques entre elles ne sont pas toujours perçues : dans la défense du patrimoine, des bénévoles s'appuient sur des avis de spécialistes; la planification du patrimoine bénéficie d'un accès à des aînés et à des chefs de file communautaires; les architectes font appel à des historiens et à des ouvriers qualifiés; et les chercheurs universitaires font évoluer le débat public. Pourtant, ces relations ne sont pas généralement reconnues et appréciées. Le Canada se dirige tout droit vers une crise des métiers patrimoniaux et des capacités, qui limitera la possibilité de réutiliser des lieux du patrimoine, de protéger le patrimoine culturel autochtone, de repenser les programmes de reconnaissance et de gestion, d'atténuer les changements climatiques et de répondre à la crise du logement. Aussi, dans le secteur du patrimoine, les ONG et les comités municipaux du patrimoine ont souvent d'énormes problèmes de main-d'œuvre et de financement qui menacent leur action future. Les programmes sur le patrimoine des établissements postsecondaires canadiens subissent d'énormes réductions de leur financement, ou sont simplement annulés. Comment susciter l'intérêt pour les carrières dans le secteur du patrimoine? Comment est-ce que les acteurs du secteur canadien de la conservation du patrimoine pourraient mieux s'entraider et contribuer au bien de l'ensemble du secteur?

Les sujets suivants, entre autres, pourraient être abordés :

- Développer l'industrie et la main-d'œuvre du patrimoine – Renforcer et soutenir le secteur privé de la conservation du patrimoine et la capacité de mise en valeur des propriétés; réunir des données et analyser les lacunes de ressources humaines.
- Éducation et formation en matière de patrimoine – Stratégies pour que l'éducation sur le patrimoine soit une partie importante de toute formation professionnelle (p. ex., en architecture, génie, urbanisme); augmenter l'inscription aux programmes postsecondaires sur le patrimoine; augmenter la capacité de recherche.
- Organismes et bénévoles du patrimoine – Stratégies pour faire face à un bassin de volontaires vieillissant / en baisse et favoriser l'émergence de la prochaine génération; évaluer les besoins et augmenter le financement des organismes du patrimoine.

- Réflexion sur l'héritage de la CVR (Commission de vérité et réconciliation) – Dégager des leçons des progrès réalisés et des défis qui se sont présentés dans la décennie depuis les 94 appels à l'action; éduquer les travailleurs du secteur du patrimoine en ce qui concerne les compétences culturelles et l'histoire des pensionnats; promouvoir et intégrer le patrimoine culturel autochtone et accélérer la solidarité non autochtone.
- Lois et politiques gouvernementales – Examiner les frictions/possibilités liées aux lois provinciales-territoriales ou fédérales sur le patrimoine; évaluation de nouveaux programmes notables appuyant le secteur du patrimoine.

FORMATS DE LA PRÉSENTATION :

- **Présentation traditionnelle (15 minutes)** – Ces présentations reposeront sur des études de cas (nouvelles ou anciennes ayant fait l'objet d'une réévaluation rigoureuse) et sur des résultats de recherche qui présentent un aperçu, des principes et des solutions véritables que les autres peuvent mettre en application au sein de leurs communautés. Quelles ont été les questions soulevées par l'étude de cas et quelles leçons en avons-nous tirées?
- **Présentation éclair (7 minutes)** – Brève, efficace et percutante. Ces présentations inspirées de « Pecha Kucha » font ressortir les questions patrimoniales et offrent des leçons sous forme de séances dynamiques.
- **Présentation ou formation en profondeur (30 minutes)** – Ces présentations ou modules de formation sont plus approfondis ou techniques de nature. Il s'agit d'outiller les participants pour comprendre ou appliquer des pratiques ou des politiques, ou de les doter d'une connaissance approfondie sur un sujet, au-delà d'une sensibilisation générale. L'accent sera mis sur le « comment » d'un projet.
- **Séance traditionnelle ou non traditionnelle de conférence (90 minutes)** – Proposez une séance de conférence complète, y compris sous forme non traditionnelle : quatre présentations et un modérateur, table ronde, discussion-débat, atelier, action directe, représentation culturelle, etc.

VEUILLEZ JOINDRE À VOTRE DEMANDE :

- Titre de la présentation/séance proposée, format et un résumé (450 mots ou moins).
- Veuillez inclure au moins un objectif d'apprentissage pour une présentation afin de décrire clairement ce que les gens présents apprendront au cours de leur participation. Par exemple : « Analyser et interpréter une étude de cas pour examiner la façon dont la conservation du patrimoine contribue à revitaliser les quartiers et déplace les combats. »
- À quel (s) volet (s) de la conférence votre présentation/séance correspond-elle?
- Votre nom, vos coordonnées et une courte biographie (150 mots)
- Votre situation à titre d'étudiant, le cas échéant.

Pour encourager la participation de membres de la communauté et d'autres partenaires (de domaines autres que le secteur du patrimoine) qui participeront seulement à leur propre

séance, les frais d'inscription pourraient être supprimés en consultation avec la Fiducie nationale.

La Fiducie nationale travaillera avec les présentateurs et s'efforcera de trouver des ressources à l'appui de leur participation. Si vous avez besoin de mesures particulières pour pouvoir participer à tout ou partie de cette conférence, ou si vous avez des suggestions pour y améliorer l'accessibilité, nous vous invitons à nous le faire savoir en adressant un courriel à conference@fiducienationalecanada.ca.

DATE LIMITE DE SOUMISSION : Le vendredi avril 4, 2025

L'avis d'acceptation des résumés sera envoyé d'ici la fin du mois de mai 2025. Les auteurs des résumés acceptés auront droit à un escompte sur le coût de participation à la conférence complète. Les étudiants présentateurs pourront s'inscrire gratuitement à la conférence.

Toutes les séances et présentations à la Conférence 2025 de la Fiducie nationale pourraient être filmées et diffusées en direct, et des images ou des vidéos pourraient y être prises. Pour participer à la conférence, les présentateurs devront consentir à la diffusion Web d'images et de vidéo sur le site Web de la Conférence 2025 de la Fiducie nationale, à leur diffusion ou leur archivage sur d'autres médias de la Fiducie nationale, de l'ACECP et du CPA, et à leur utilisation dans des outils promotionnels.

Pour soumettre votre proposition ou pour obtenir de plus amples renseignements :
conference@nationaltrustcanada.ca